



Cellule d'Analyse de Politiques  
Economiques du CIRES



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

---

# Programme d'Activités 2018

**Février 2018**

---

Financée par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique / African Capacity Building Foundation (ACBF)  
et par l'Etat de Côte d'Ivoire - CC N° 0227945C  
08 BP 1295 Abidjan 08 - Tél. : (225) 22 44 41 24 - Fax : (225) 22 48 51 68  
E-mail : [assistanat@capec-ci.org](mailto:assistanat@capec-ci.org) - [www.capec-ci.org](http://www.capec-ci.org) / Site au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	1
INTRODUCTION.....	2
I- CONTEXTE GENERAL .....	3
1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL.....	3
1.2- CONTEXTE NATIONAL .....	4
II- ACTIVITES PREVUES POUR 2018.....	5
2.1- ETUDES ET RECHERCHES .....	5
2.2- PUBLICATIONS.....	14
2.3- FORMATION .....	15
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE .....	15
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX .....	15
2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTION .....	16
2.7- AUTRES ACTIVITES .....	16
2.8- RESULTATS ATTENDUS.....	16
III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES.....	17
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	17
3.2- RISQUES .....	17
CONCLUSION .....	17
<b>ANNEXES.....</b>	<b>18</b>

## **INTRODUCTION**

L'année 2018 marque la première année de fonctionnement de la CAPEC en dehors du cadre de la Convention qui la lie au Programme Pays de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PPRC-CI). Ce programme a été clôturé dans le 4<sup>e</sup> trimestre 2017 par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). La Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) devra dans ce nouvel environnement institutionnel sous les orientations de son Comité de Pilotage, continuer d'asseoir sa notoriété sur l'échiquier national et international en matière de production et de dissémination de connaissances et de renforcement des capacités des cadres par la formation continue, en vue d'orienter la décision en matière de prise de décision.

En 2017, la CAPEC a finalisé 4 études de 2016 et a démarré ou finalisé la réalisation de 10 nouvelles études financées par des bailleurs issus des institutions publiques, de partenaires au développement (CRDI du Canada, PAM, USAID, etc.) et du secteur privé (CGECI). Cette forte demande qui démontre le gain de notoriété de la CAPEC, exige d'elle de continuer à travailler pour appuyer la prise de décision.

Ainsi, à travers ce programme d'activités 2018, la CAPEC vise à accroître sa contribution aux analyses et à la prise de décision en matière de politiques économiques en Côte d'Ivoire et dans toute l'Afrique. Ce programme comprend les activités qui seront réalisées de janvier à décembre 2018. Il est élaboré en conformité avec les orientations stratégiques du PND 2016-2020 et prend en compte un ensemble de défis auxquels fait face l'Etat de Côte d'Ivoire.

Ce programme est structuré autour de trois sections. La première permet de décrire le contexte général ; la deuxième est le cadre de présentation des activités prévues pour l'année 2016 tandis que la troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

## **I- CONTEXTE GENERAL**

Il est présenté dans un premier temps le contexte international et dans un second temps le contexte national. Les activités sont définies en tenant compte de ces contextes qui permettent de cerner les problématiques économiques majeures.

### **1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL**

Selon le Rapport «Perspectives de l'Economie Mondiale octobre 2017» du Fonds Monétaire International (FMI), La reprise cyclique de l'économie mondiale qui a commencé au milieu de 2016 continue de s'affermir. Il y a un an et demi seulement, la croissance était en panne et des turbulences secouaient les marchés financiers. Aujourd'hui, le tableau est bien différent, avec une accélération de la croissance en Europe, au Japon, en Chine et aux États-Unis. Les conditions financières restent favorables dans le monde entier, et les marchés financiers semblent s'attendre à peu de turbulences à terme, même si la Réserve fédérale continue de normaliser sa politique monétaire et que la Banque centrale européenne envisage d'entamer son propre processus de normalisation.

Ces évolutions positives donnent de bonnes raisons de se montrer plus confiant, mais ni les dirigeants, ni les marchés ne doivent se bercer d'illusions. Un examen plus approfondi indique que la reprise mondiale n'est peut-être pas durable : elle ne concerne pas tous les pays, l'inflation demeure souvent inférieure à l'objectif fixé étant donné la faible croissance des salaires, et les perspectives à moyen terme restent décevantes dans beaucoup de

parties du monde. En outre, la reprise est exposée à de sérieux risques. Les marchés financiers qui ignorent ces risques sont susceptibles de connaître des réévaluations qui seraient perturbatrices, et envoient un message trompeur aux dirigeants. Ces derniers, à leur tour, doivent maintenir une vision à plus long terme et saisir l'occasion qui leur est offerte aujourd'hui de mettre en œuvre les réformes structurelles et budgétaires qui sont nécessaires pour accroître la résilience, la productivité et l'investissement. La possibilité qu'ils ne le fassent pas — bien trop souvent, les gouvernements attendent qu'une crise les pousse à agir de manière résolue — est elle-même une source de risques pour les perspectives, ainsi qu'un obstacle à une croissance plus inclusive et durable. Les progrès économiques récents offrent à l'échelle mondiale un contexte favorable à l'action, et les dirigeants ne devraient pas laisser passer leur chance.

La prévision de croissance mondiale pour 2017 et 2018, 3,6 % et 3,7 % respectivement, est supérieure de 0,1 point pour les deux années aux prévisions d'avril et de juillet derniers. Une augmentation notable de l'investissement, du commerce et de la production industrielle, conjuguée à un regain de confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs, contribue à la reprise. Comme les chiffres du premier semestre de 2017 ont été généralement meilleurs que prévu, les révisions à la hausse de la croissance concernent de nombreuses régions ou pays, y compris la zone euro, le Japon, la Chine, les pays émergents d'Europe et la Russie. Elles ont plus que compensé les révisions à la baisse pour les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Inde. Cependant, la reprise n'est pas totale : bien que les perspectives de référence soient meilleures, la croissance demeure faible dans beaucoup de pays.

Selon le Rapport 2017 des Perspectives Economiques en Afrique ayant pour thème : « **Entrepreneuriat et Industrialisation** », disposant d'un secteur privé dynamique, d'une population douée d'un esprit d'entreprise et de ressources naturelles abondantes, l'Afrique a tous les atouts pour installer une croissance plus alerte et inclusive. La croissance moyenne du continent devrait rebondir à 3,4 % en 2017, sous réserve de la poursuite du redressement des cours des matières premières, du renforcement de l'économie mondiale et de la consolidation des réformes macroéconomiques intérieures. En 2018, la croissance devrait s'accélérer, à 4,3 %.

S'ils veulent actionner le levier de sources de croissance plus stables pour stimuler le développement humain, les pays africains devront consentir davantage d'investissements dans le capital humain – santé, éducation et compétences notamment –, accroître les capacités de diversification des financements et s'atteler plus efficacement à la transformation structurelle. Malgré les avancées obtenues depuis dix ans, 54 % de la population dans 46 pays africains vit toujours dans la pauvreté. Il faut redoubler d'efforts pour impartir aux Africains les compétences indispensables à la promotion d'un développement ascendant, porté par l'innovation et l'investissement intérieurs.

## **1.2- Contexte National**

L'année 2018 représente au niveau national, une année des élections régionales et municipales, devant permettre d'accélérer le développement local.

Au niveau économique, la forte croissance amorcée depuis la fin de la crise (9% en moyenne entre 2012 et 2015) se poursuit. La mise en œuvre du Plan National de Développement 2012-2015 a favorisé une reprise rapide et forte de l'économie après la crise postélectorale. Dans la continuité de la planification du Développement, le PND 2016-2020 se focalise sur le développement du capital humain et la transformation structurelle de l'économie. Ce plan est adossé à un important programme d'investissements évalué à 30 000 milliards de FCFA avec une contribution attendue du secteur privé national et international, à hauteur de 62,5%.

Les deux premières années de mise en œuvre de 2<sup>e</sup> Plan a favorisé une croissance économique de 8,3% pour 2016 et une croissance estimée à 8,1% pour 2017 (Rapport Economique et Financier pour la loi de Finances 2018), malgré une année 2017 qui a démarré difficilement pour la Côte d'Ivoire avec la dépréciation de plus de 30% du prix du cacao à l'international, faisant perdre plus de 400 milliards de francs CFA sur le budget de l'Etat des perturbations relatives aux revendications sociales qui se sont traduites par des grèves des fonctionnaires et des mutineries de quelques éléments dans l'armée ; revendications qui ont connu rapidement un dénouement favorable.

Selon le Rapport de mise en œuvre de la première année du PND 2016-2020 (Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la pauvreté, le montant total des investissements réalisés en 2016 s'élève à 4 453,8 milliards de FCFA contre une prévision initiale du PND de 4 247,6 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 104%. Les Investissements privés se sont chiffrés à 2979,9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 113% par rapport à la prévision du PND. Quand ceux publics se sont élevés à 1473,95 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation 90% par rapport à la prévision. En proportion, l'investissement privé représente 66,9% du total contre une prévision du PND de 62,4% et L'investissement Public représente 33,1% du total contre une prévision du PND de 37,6%. On note au regard de ce rapport une Forte dynamique de l'investissement privé.

On note ainsi une forte attractivité du pays, révélant le rapport une amélioration de l'environnement des affaires et de la compétitivité relative de l'Economie ivoirienne comparativement au pays de la zone – la Confiance des investisseurs et des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) en l'Economie ivoirienne – La Création de 12 766 entreprises en 2016 contre 9 534 en 2015. Le taux d'investissement privé est passé de 12,9% du PIB en 2015 à 13,9% en 2016.

Le budget 2018 s'équilibre en ressources et en charges à 6 756,26 milliards de F CFA soit une hausse de 4,8% par rapport au collectif révisé de l'année 2017.

Tous ces excellents résultats n'ocultent pas le fait que le niveau de pauvreté, quoiqu'en baisse demeure élevé en Côte d'Ivoire. Il est de 46,3% en 2015 (Enquête Niveau de Vie des Ménages 2015, INS). La pauvreté est plus accentuée en milieu rural (56,8%) qu'en milieu urbain (35,9%) en 2015, aussi bien en intensité qu'en profondeur et en sévérité. L'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI, 2016) a révélé une baisse du taux de chômage en Côte d'Ivoire qui est passé de 5,5% en 2014 à 2,8% en 2016, soit une baisse de 2,7%. Toutefois, en intégrant les chômeurs, les personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail et la main d'œuvre potentielle, le taux de chômage est de 27,8% en 2016 contre 25,3 % en 2014, soit une hausse de 2,5%. Ce taux de chômage combiné est plus important chez les femmes (58,8%), chez les personnes résidant en milieu urbain (58,2% dont 27,1% à Abidjan), chez les jeunes de 14-34ans (73,2%) et chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (43,1%).

Ainsi, les défis actuels de la Côte d'Ivoire sur le chemin de l'Emergence demeurent entre autres ceux de la cohésion sociale, de l'inclusivité de la croissance (création d'emplois décents pour le plus grand nombre, réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, etc.), la réduction du déficit budgétaire par l'accroissement des ressources domestiques, la modernisation de l'administration publique pour plus d'efficacité de l'action gouvernementale et plus de satisfaction des citoyens, la synergie entre les système éducatif et de formation et les besoins en compétence des entreprises, l'efficacité des investissements publics, la maîtrise des fondements économiques et juridiques des contrats de Partenariat Public-Privé (PPP).

Les thèmes des études et des formations de 2018 visent à faire mettre en exergue des résultats tant au niveau macroéconomique que sectoriel de manière à orienter les stratégies et actions du gouvernement, du secteur privé et de la société civile.

## II- ACTIVITES PREVUES POUR 2018

Le Programme d'activités de l'année 2016 s'articule autour de sept (7) points: (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) les formations, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) appuis techniques et conventions, et (7) les autres activités. La sous-section (8) permettra de présenter les résultats.

### 2.1- ETUDES ET RECHERCHES

Les chercheurs de la CAPEC comptent réaliser, en 2016, cinq (05) études portant sur des thèmes qui préoccupent les autorités ivoiriennes et le secteur privé.

#### **Etude 1 Financer la croissance agricole: Quels enjeux pour la Côte d'Ivoire ? Prof. Kamgnia Bernadette Dia**

##### **I. Contexte et Problématique**

Le secteur agricole contribue en moyenne à 70% aux recettes d'exportation et à 20,2% au PIB de la Côte d'Ivoire, en occupant les 2/3 de la population active. Au moment où le pays s'engage résolument à atteindre l'objectif 2 du Développement Durable, à savoir réduire la faim à zéro d'ici 2030, la croissance soutenue de l'agriculture est plus que jamais souhaitée. En effet, la sécurité alimentaire, dans ses quatre dimensions – disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité – repose sur une agriculture à forte croissance. Les denrées alimentaires doivent être produites en quantité suffisante sur toute l'année, et surtout être accessibles à des populations qui ont les moyens nécessaires.

Selon les statistiques récentes sur la Côte d'Ivoire<sup>1</sup>, la performance agricole est due principalement à l'accroissement des superficies cultivées et aux rendements, notamment des cultures vivrières et des cultures industrielles d'exportation. En effet, la production des principales cultures vivrières, représentées par le riz, le maïs, l'igname, le manioc et la banane plantain, est passée de 11,13 millions de tonnes en 2010 à 16,65 millions de tonnes en 2015, soit un accroissement de 49,7% en 5 ans. Cette tendance s'observe également à la production des principales cultures maraichères – aubergine, tomate, haricot vert, gombo – ainsi que les cultures fruitières – mangue, papaye, banane dessert, ananas. Quant à la production des cultures industrielles d'exportation – café-cacao, hévéa, palmier à huile, coton, anacarde, canne à sucre – elle a connu un accroissement de 50,6% sur la période 2010-2015. Certes, les exportations des cultures industrielles restent soutenues dans le temps, notamment en volume. Mais la Côte d'Ivoire vise de plus grandes valeurs ajoutées en accroissant les capacités de transformation locale. Cependant, si le sous-secteur café-cacao et celui du palmier à huile sont entretenus par des chaînes de valeur formelles, les chaînes de valeur du vivrier restent pour la plupart informelles et donc peu contributives.

En fait, un financement plus conséquent du secteur agricole devrait permettre d'assurer la croissance forte requise non pas seulement pour l'atteinte de l'ODD2, mais aussi pour la croissance économique du pays. Le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA-2010-2017), pour la mise en cohérence des interventions et la réalisation des aménagements infrastructurels vient d'être renforcé par le PNIA deuxième génération, respectant sa nature de programme d'envergure aussi bien nationale que régionale. Sans doute ce cadre étendu permettra au Gouvernement Ivoirien d'honorer dans un délai raisonnable son engagement d'accroître le taux d'allocation à au moins 7 à 8 % à compter de 2018. En effet, les allocations budgétaires au secteur agricole n'ont été que de 4,7%

---

<sup>1</sup> La Côte d'Ivoire en Chiffre, Edition 2016

en 2016. Des lors, la quantification de l'impact des sources de croissance agricole en général, et de l'impact des sources de financement en particulier s'avère nécessaire.

## 2. Questions de recherche

Partant de l'hypothèse que le financement de l'agriculture en Côte d'Ivoire repose majoritairement sur (i) les dépenses publiques ivoiriennes, (ii) les investissements directs étrangers, (iii) l'aide publique au développement et (iv) les flux financiers des migrants, nous cherchons à répondre aux questions suivantes :

- (i) Quels sont les faits stylisés du financement public de l'agriculture en Côte d'Ivoire ?
- (ii) Quelle est la contribution relative à la croissance agricole de chacune des sources de financement considérées ?
- (iii) Quelle est la contribution des facteurs de contrôle que sont les ressources humaines et la terre ?
- (iv) Que tirons-nous des bonnes pratiques en Afrique et ailleurs ?

## 3. Méthodologie

Après une revue de la littérature aussi bien théorique qu'empirique, nous chercherons à répondre aux 4 questions posées. La réponse à la première question se fondera sur une revue documentaire appuyée par une analyse de statistique descriptive des données secondaires sur la problématique. En revanche, la réponse aux questions (ii) et (iii) reposera sur l'évaluation d'un modèle économétrique, utilisant des données de la Banque Mondiale (WDI, 2017). La 4<sup>ème</sup> question sera évaluée au travers d'une revue des bonnes pratiques en Afrique et/ou de par le monde.

## 4. Résultats attendus

- Une réponse est apportée à la question principale de savoir quels sont les enjeux du financement de la croissance agricole en Côte d'Ivoire.
- Les faits stylisés du financement de la croissance agricole en Côte d'Ivoire sont mis en évidence.
- Les contributions des différentes sources de financement de la croissance agricole, ainsi que des ressources humaines et du facteur terre sont quantifiées.
- Les bonnes pratiques en matière de financement de la croissance agricole sont mobilisées au service de la décision en Côte d'Ivoire.
- Des recommandations de politique économique sont faites.

**Etude 2: Les dépenses publiques affectent-elles les inégalités et la pauvreté en Côte d'Ivoire ?** Prof. Esso Loesse Jacques

### 1. Contexte et Problématique

Les deux dernières décennies de la Côte d'Ivoire ont été marquées par une crise militaro-politique et ayant débouché sur une guerre civile en 2011 à la suite de contestations électorales de la fin de 2010. Cette crise a engendré des migrations à la fois interne et externe et désorganisé le système d'éducation. Elle a renforcé le besoin de la protection sociale, surtout des populations directement touchées par les conflits. Ainsi, cette crise a

donné lieu à un type de dépenses publiques ciblées, orientées vers les populations pauvres et vulnérables. Par ailleurs, la mise en place d'infrastructures semble avoir amélioré l'accès des populations à l'éducation, la santé et à leurs activités. Comment les dépenses publiques affectent-elles le bien-être des populations vivant en Côte d'Ivoire ? Quels sont leurs effets sur la pauvreté et les inégalités au cours des dernières décennies ?

## 2. Objectifs

Cette étude a pour objectif principal est d'analyser les effets des dépenses publiques sur la pauvreté et les inégalités en Côte d'Ivoire. De manière spécifique, il s'agit de (i) analyser le profil de la pauvreté et des inégalités en Côte d'Ivoire, (ii) faire l'inventaire des mesures budgétaires mises en œuvre en vue de réduire la pauvreté et les inégalités ; (iii) analyser les évolutions des dépenses pro-pauvres en lien avec les inégalités et la pauvreté ; (iv) évaluer empiriquement l'effet des dépenses publiques sur les inégalités et la pauvreté ; et (v) proposer des mesures publiques visant à maximiser les effets des dépenses publiques sur la pauvreté et les inégalités en Côte d'Ivoire.

## 3. Démarche méthodologique

Les inégalités et la pauvreté étudiées sont d'ordre monétaire, calculées à partir des enquêtes de niveau de vie des ménages de l'Institut National de la Statistique. Les dépenses publiques sont issues du tableau des opérations financières de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques de la Côte d'Ivoire. Ces données sont complétées par celles sur les centiles/déciles de revenu monétaire disponibles dans la base des indicateurs (*World Development Indicators*) de la Banque Mondiale. Ce travail va utiliser, outre l'analyse descriptive et exploratoire, deux approches économétriques. La première consiste à faire une revue systématique des travaux réalisés sur le lien entre dépenses publiques et inégalités et pauvreté suivant l'approche de méta-analyse récemment proposée par Anderson et al. (2017)<sup>2</sup>. La deuxième approche vise à investiguer la relation entre les dépenses publiques et les inégalités et la pauvreté pour approfondir les résultats obtenus avec l'approche de métadonnées.

## 4. Résultats attendus

Au terme de cette étude, les résultats suivants sont attendus : (i) le profil de la pauvreté et des inégalités en Côte d'Ivoire est réalisé ; (ii) l'inventaire des mesures budgétaires mises en œuvre en vue de réduire la pauvreté et les inégalités est mené ; (iii) les évolutions des dépenses pro-pauvres en lien avec les inégalités et la pauvreté sont présentées ; (iv) l'effet des dépenses publiques sur les inégalités et la pauvreté est empiriquement mis en évidence ; et (v) des mesures publiques visant à maximiser les effets des dépenses publiques sur la pauvreté et les inégalités en Côte d'Ivoire sont proposées.

### **Etude 3 : Réussir la transformation structurelle de l'économie ivoirienne à travers le commerce extérieur**

*Dr FE Doukouré Charles*

## 1. Contexte et problématique

La transformation structurelle est de plus en plus au cœur des réflexions dans les stratégies de développement ces dernières années, notamment depuis les travaux de Margaret McMillan et Dani Rodrik en 2011. Nul doute que

---

<sup>2</sup> Anderson, E., M. A. J. D'Orey, M. Duvendack et L. Esposito (2017), Does Government Spending Affect Income Inequality? A Meta-Regression Analysis, *Journal of Economic Surveys* 31(4), pp. 961–987.



la transformation des structures économiques est une condition préalable nécessaire au développement économique et social. Ainsi, tous les pays en développement qui ont le mieux réussi-pays dits émergents de nos jours- sont parvenus à orchestrer des changements fondamentaux dans la structure de leur économie. En réaffectant les ressources des activités traditionnelles (telles que l'agriculture de subsistance) vers des secteurs à forte productivité (tels que la manufacture et les services modernes), ces pays ont réussi à améliorer rapidement leur niveau de vie. Non seulement le changement structurel a permis de stimuler la croissance économique, mais il a contribué également à une croissance plus inclusive et durable dans ces pays. D'après les théories de la croissance économique, l'ouverture extérieure est un catalyseur de croissance et de développement. Dès lors, le commerce extérieur pourrait être aussi un vecteur de transformation structurelle. Cependant, force est de reconnaître qu'il reste encore des zones d'ombre sur comment la mesurer pour une économie donnée d'une part et d'autre part sur l'analyse de ses déterminants. C'est dans ce contexte que se situe cette étude. Car la Côte d'Ivoire l'a retenu comme l'un des axes stratégiques du Plan National de Développement 2016-2020 à savoir : « Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation ». La question que l'on se pose est la suivante : dans quelle mesure le commerce extérieur pourrait être un facteur d'accélération de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne ? Cette étude fait un réexamen de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et offre une évaluation de la contribution du commerce extérieur à son accélération.

## **2. Objectifs**

Cette étude a pour objectif d'évaluer le niveau de transformation structurelle de l'économie ivoirienne d'une part et d'autre part d'analyser la contribution du commerce extérieur à son accélération. De façon spécifique, cette étude va permettre de:

- Réexaminer l'évolution de la structure de l'économie ivoirienne
- Identifier les facteurs explicatifs de la transformation structurelle et
- Évaluer la contribution du commerce extérieur dans la transformation structurelle en Côte d'Ivoire

## **3. Méthodologie**

L'approche méthodologique retenue s'articule autour de trois points : (i) une revue documentaire et une analyse benchmark ; (ii) la statistique descriptive ; (iii) l'analyse économétrique et une simulation. Les données de la comptabilité nationale de l'Institut National de la Statistique complétées par d'autres sources d'institutions internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Banque Africaine de Développement, etc) permettront de conduire les analyses et d'alimenter le modèle économétrique et la simulation.

## **4. Résultats attendus**

A la fin de cette étude, les résultats suivants sont attendus :

- Un réexamen du processus de transformation structurelle en Côte d'Ivoire au regard de l'expérience de certains émergents ;
- Une identification de facteurs favorables à la transformation structurelle en Côte d'Ivoire
- Une mesure de la contribution du commerce extérieur à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

## **1. Contexte et Problématique**

La femme joue un rôle essentiel dans le développement humain et occupe une place importante dans la société. Cependant, les femmes sont discriminées à bien des égards dans plusieurs domaines de la société sur le marché du travail et dans l'accès à la propriété économique notamment.

La plupart des pays africains reconnaissent le principe de non-discrimination dans leurs constitutions et la quasi-totalité a ratifié les conventions internationales interdisant la discrimination contre les femmes. Le Protocole de Maputo sur les droits de la femme en Afrique, qui a été signé par 46 pays, est une garantie globale des droits des femmes à l'égalité sociale et politique (BAD, 2015). En revanche, les exceptions au principe de non-discrimination sont très fréquentes dans les constitutions et les législations africaines. Dans des domaines tels que les biens matrimoniaux, les successions, la propriété foncière et le travail, les femmes ne sont pas toujours considérées comme des citoyens à part entière.

Aussi, la plupart des lois régissant la vie économique des pays africains sont neutres en matière de genre. Elles présument que toutes les parties sont libres de conclure des contrats, de voyager et d'accéder aux marchés, de détenir des biens et de contrôler leur propre patrimoine. Dans la pratique, ce n'est pas toujours vrai.

La Côte d'Ivoire se distingue comme un des pays de l'Afrique Subsaharienne (ASS) où les inégalités à l'encontre des femmes sont les plus marquées – l'indice d'inégalité de genre(GII) était de 0,672 en 2015 contre une moyenne de 0,443 au niveau mondial et 0,572 en ASS. Malgré des efforts législatifs, la réalité demeure que les femmes souffrent sur le marché du travail, en matière d'éducation, d'accès aux soins, et d'accès aux ressources. Sur le marché du travail, les femmes ont des rémunérations en moyenne égales à la moitié de celles des hommes. Une femme ivoirienne avec le même niveau d'éducation qu'un homme a moins de chance de trouver un emploi formel et, quand elle le peut, touche en moyenne un salaire 30 % inférieur. Ces inégalités se retrouvent dans la fonction publique où les femmes ne représentent qu'un tiers des effectifs mais également dans le secteur privé avec un entrepreneuriat féminin marginal (Banque mondiale, 2017).

Ceci amène à s'interroger sur l'impact de la qualité du système judiciaire sur l'émancipation économique des femmes. Autrement dit, comment le système judiciaire en Côte d'Ivoire influence-t-il l'émancipation économique des femmes ?

## **2. Objectifs**

Le présent projet de recherche vise à évaluer l'impact du système judiciaire sur l'émancipation économique des femmes en Côte d'Ivoire. De façon spécifique :

- Faire un état des lieux des dispositions juridiques prises pour éradiquer ces inégalités multiples de genre.
- évaluer l'impact du système judiciaire sur l'accès des femmes à la propriété
- évaluer l'impact du système judiciaire sur l'accès des femmes aux crédits bancaire
- Accès des femmes à la propriété

## **3. Méthodologie**

Les données qui seront utilisées dans ces travaux proviendront de la revue documentaire, des statistiques du Ministère de la justice et du Tribunal de commerce d'Abidjan. L'analyse aura également recours aux données de l'enquête sur les entreprises en Côte d'Ivoire (RPED) de la Banque Mondiale. L'on combinera l'analyse de statistiques descriptives et régression économétrique pour estimer l'effet causal du système judiciaire sur l'accès au crédit et à la propriété des femmes en Côte d'Ivoire.

#### 4. Résultats attendus

A la fin cette étude :

- les dispositions juridiques pour la promotion de l'égalité selon le genre sont mises en exergue ;
- l'incidence du système judiciaire sur l'accès au crédit par les entrepreneurs féminins est connue
- le rôle de la justice sur l'accès à la propriété est déterminé.

#### Etude 5 : *Entrepreneuriat inclusif et Emplois des Jeunes et des Femmes* Prof. AHOURE Alban

##### 1. Contexte et Problématique

Les défis économiques et sociaux de la mondialisation soulèvent des problèmes d'insertion dans le monde du travail et de création d'activités génératrices de revenus. Gouvernements, milieu d'affaires et sociétés civiles sont à la recherche d'un mode de développement plus équitable et inclusif au Nord comme au Sud face aux risques d'exclusion ou de marginalisation de segments entiers de la population locale, et à l'augmentation des inégalités et à l'extrême pauvreté. Le développement de ces phénomènes appelle à agir de manières innovantes par le biais de la mise en place de mécanismes participatifs résultant de l'instauration de politiques socialement inclusives en Afrique subsaharienne.

La situation particulière de cette région nécessite la formulation d'un modèle d'entreprise capable d'intégrer les populations vulnérables notamment les jeunes et les femmes dans leur quête d'emploi et d'initiative entrepreneuriale. En effet cette région compte environ 800 millions d'habitants dont 75 % ont un âge de moins de 30 ans (BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2012). Cette population jeune en pleine croissance représente un véritable vivier de producteurs, consommateurs, employés et entrepreneurs. Pourtant, une grande partie de cette population fait face à des difficultés fondamentales, dont l'extrême pauvreté, la famine et surtout le chômage devenu un phénomène endémique.

Selon Melina Heinrich-Fernandes du Business Environment Working Group du Donor Committee for Enterprise Development (DCED, Melina Heinrich-Fernandes (2016): « How to create an enabling environment for *inclusive* business? Learning from experience and debates in private sector development "Business Environment Working Group), les Entreprises inclusives sont les Entreprises du secteur privé ayant des modèles commerciaux ou des activités qui poursuivent la viabilité commerciale et qui dégagent (ou sont susceptibles de dégager) des avantages économiques et / ou sociaux importants pour les pauvres dans leurs chaînes de valeur. Il s'agit des entreprises qui font des efforts importants pour créer une valeur partagée (*shared value*) en reconsidérant l'intersection entre la société et la performance de l'entreprise ; l'entrepreneuriat inclusive va donc au-delà de la responsabilité sociétale des entreprises.

Le secteur agricole est un domaine porteur où des initiatives en matière d'entrepreneuriat inclusif ont été réalisées ou sont en cours de réalisation en Afrique. Celui-ci enregistre l'investissement des jeunes et des femmes entrepreneurs dans le développement des chaînes de production et contribue à la création d'emplois pour cette même catégorie de population. L'agriculture est considérée comme le plus grand pourvoyeur d'emplois et de revenus en milieu rural. Elle peut contribuer à réduire la pauvreté et la faim tel que préconisé par le premier Objectif

du Développement Durable (Thiombiano, 2016) et réduire les inégalités et le problème de l'emploi des jeunes et des femmes. En Côte d'Ivoire, l'agriculture (secteur primaire) demeure aujourd'hui l'un des piliers de l'économie ivoirienne et contribue à près de 16,9% du PIB avec pour principale culture le cacao, pour lequel le pays est leader mondial avec une production de 1,75 millions de tonnes lors de la saison 2014/2015. Selon le Rapport de l'Enquête emploi 2013, l'agriculture demeure la branche d'activité la plus pourvoyeuse d'emplois avec 43,5% des emplois.

Au regard de l'importance du secteur agricole et de celle des entreprises (généralement des multinationales) qui interviennent dans l'agro-industrie en Côte d'Ivoire, il semble pertinent de s'interroger sur le rôle que pourrait jouer l'entrepreneuriat inclusif (« inclusive business ») dans l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.

## **2. Objectifs**

Ce travail de recherche vise à analyser la contribution de l'entrepreneuriat inclusif à l'emploi des jeunes et des femmes en Côte d'Ivoire afin de mettre à la disposition des décideurs, des managers des résultats susceptibles de les inciter à s'orienter vers la vulgarisation de l'entrepreneuriat inclusif.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire un état des lieux de la pratique de l'entrepreneuriat inclusif.
- Analyser les facteurs déterminants de l'entrepreneuriat inclusif.
- Analyser l'effet de l'entrepreneuriat inclusif sur l'emploi des jeunes et des femmes.

## **3. Méthodologie**

La démarche méthodologique comprendra :

- la revue documentaire ;
- la collecte et exploitation de données secondaires ;
- la collecte de données primaires ;
- l'analyse de statistiques descriptives ;
- l'analyse économétrique ;

L'analyse des déterminants de l'entrepreneuriat inclusif sera faite à partir d'estimations économétriques sur la base des données d'enquête sur les moyennes et grandes entreprises dans le secteur de l'agro-industrie en Côte d'Ivoire. Dans un premier temps, la variable expliquée sera une variable binaire qui prendra la valeur 1 si l'entreprise pratique l'entrepreneuriat inclusif et la valeur 0 si non. Dans un second temps, sera construit un indicateur synthétique de la pratique de l'entrepreneuriat inclusif à partir des différentes dimensions de celle-ci (économique, social, environnemental<sup>2</sup>, etc.) que l'équipe détaillera à partir de la revue documentaire et à travers les focus groupes et les interviews.

L'impact sur l'emploi des jeunes et des femmes se fera à partir de la méthode d'appariement sur score de propension (PSM) qui est une méthode d'évaluation d'impact. Cette méthode permettra de contrôler le biais de sélection qui pourrait exister.

## **4. Résultats attendus**

Au bout de ce travail de recherche :

- un état des lieux de la pratique de l'entrepreneuriat inclusif est fait ;
- les facteurs déterminants de l'entrepreneuriat inclusif en Côte d'Ivoire sont connus ;
- l'effet de l'entrepreneuriat inclusif sur l'emploi des jeunes et des femmes est évalué.

Les résultats de ce travail de recherche offriront une image de l'ampleur de l'entrepreneuriat inclusif en Côte d'Ivoire. Les résultats fourniront également des éclairages utiles aux pouvoirs publics pour la mise en œuvre des incitations et des mécanismes d'accompagnement pour généraliser la pratique de l'entrepreneuriat inclusif tout en permettant

de maximiser son incidence sur les groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. L'étude bénéficiera également aux entreprises du secteur privé qui aimeraient contribuer au bien-être de la communauté tout en assurant la rentabilité de l'entreprise.

## **2.2- PUBLICATIONS**

Au titre des publications, les études et recherches réalisées par la CAPEC au cours des 2016 et 2017 et les 05 études de 2018 seront publiées en 2018. Ces publications se feront dans l'un des trois supports de publication de la Cellule que sont :

- le Document de travail, dénommé « Politique Economique et Développement » (PED) ;
- le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; et
- la Lettre de Politique Economique (LPE).

Les trois supports de publication seront distribués aux institutions universitaires aussi bien qu'à des institutions non universitaires. Au nombre de ces dernières on peut citer les institutions du secteur public comme l'Assemblée Nationale, le Conseil économique et sociale et les ministères techniques, ainsi que d'autres institutions telles que les chambres consulaires, les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, et les représentations diplomatiques.

Il est prévu de publier au total 17 PED, 17 BUPED et 34 Lettres de Politique Economique au titre de l'année 2018. La CAPEC continuera à mettre en ligne sur son site web les résultats de ses études et recherches.

## **2.3- FORMATION**

Au cours de l'année 2018, la CAPEC réalisera des sessions de formation au profit des cadres du secteur public, du secteur privé et de la société civile sur demande. Dans le cadre du projet CRDI, trois sessions de formation seront organisées au profit des Chercheurs et Doctorants. Deux sessions seront aussi organisées au profit du Personnel d'appui.

## **2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE**

En vue de faire connaître les résultats des travaux de recherche de la CAPEC aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.), deux séminaires de dissémination seront organisés par la Cellule en 2018.

Afin de continuer à contribuer à l'émergence d'une culture d'Evaluation et de reddition de compte en Côte d'Ivoire, la CAPEC compte cette année encore soutenir l'ONG 2IEval dans l'organisation de la quatrième édition du Prix Evaluation d'Or.

Pour veiller à l'orientation stratégique et mener à bien sa mission de supervision, le Comité de Pilotage de la CAPEC organisera deux réunions statutaires en 2018 dans les mois de juin et décembre en plus du rattrapage de la réunion de décembre 2017 reportée en février 2018. Toutefois, une réunion extraordinaire

pourra se tenir en cas de nécessité.

## 2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

La CAPEC prévoit contribuer une fois de plus à la réalisation de différentes études à titre onéreux. Au regard du bilan 2017, la CAPEC s'attend à réaliser 6 nouvelles études à titre onéreux pour 2018 en plus des 6 études de 2017 à achever.

## 2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS

Comme en 2017, la CAPEC prévoit continuer son assistance technique aux différents ministères qui la solliciteront ainsi qu'autres acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile.

## 2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2018. Il s'agit, entre autres, de :

- l'audit de la gestion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017;
- la coopération avec des institutions internationales pour l'organisation d'activités,
- des réunions de l'équipe de travail et de séminaires internes dans le cadre de formations internes ou de réalisation d'études pour des institutions.

## 2.8- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

### *Résultats attendus du programme d'activités 2016*

Activités		Résultats attendus
1	Etudes et recherches	- 10 (10) Politique Economique et Développement (PED) ; - 10 (10) Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; - 20 (20) Lettres de Politique Economique (LPE) ;
2	Publication	- Publication de tous les 17 PED, 17 BUPED et 34 LPE
3	Formation des Cadres du secteur public, du Secteur privé, de la société civile et Formation du Personnel et des Chercheurs de la CAPEC	- 03 pour les Cadres - 03 pour les Chercheurs - 02 pour le Personnel d'appui

4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de deux (2) Séminaires de dissémination des résultats des études et recherches</li> <li>- Organisation d'un forum sur des problématiques économiques d'actualité</li> <li>- Organisation de la quatrième édition du Prix d'Evaluation d'Or avec 2IEval</li> <li>- Organisation de deux (2) réunions ordinaires et une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage.</li> </ul>
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux -6 nouvelles études;</li> <li>- Présentation des requêtes</li> </ul>
6	Appuis techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de la Convention avec le Ministère de l'Economie et des Finances</li> <li>- Autres Conventions</li> </ul>
7	Autres activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire auditer la gestion de la période de janvier à décembre 2017</li> </ul>

### III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

#### 3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

Dans la lignée des années précédentes, l'évaluation des performances de l'année 2018, se fera dans le cadre du Plan de Suivi et Evaluation établi avec l'aide de l'Expert en Suivi et Evaluation. La mise en œuvre de ce plan sera coordonnée par le Chercheur chargé du Suivi et Evaluation avec la participation d'un titulaire d'un DESS en Suivi et Evaluation comme consultant. L'évaluation des chercheurs et du personnel d'appui, se fera grâce à la fiche élaborée à cet effet.

#### 3.2- RISQUES

Les activités de l'année 2018 devront être financées dans la majeure les fonds propres mobilisés à travers des activités à titre onéreux. Le risque majeur sur l'atteinte des résultats attendus demeure la mobilisation des ressources. La signature de la Convention avec le MEF pourra amoindrir ce risque.

### CONCLUSION

L'année 2018 a la particularité d'être la troisième (année médiane) du second mandat du Président de la République qui a affiché l'objectif de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, et aussi d'être la troisième année de mise en œuvre du PND 2016-2020. C'est une année au cours de laquelle sont prévues les élections locales. La CAPEC prévoit conduire cinq (05) travaux d'études et recherches dans le cadre du programme interne de recherche de la CAPEC, ainsi qu'une douzaine d'études au profit des bailleurs. Ces études et recherches en plus des séminaires de dissémination, des fora, des autres activités de communication (prix d'excellence, etc.) et des formations que la CAPEC, devront contribuer non seulement à renforcer les capacités des décideurs mais aussi à orienter les politiques économiques.

Le budget temps des chercheurs, le chronogramme de réalisation des activités et le budget sont présentés en annexes.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs dans la mise en œuvre du programme d'activités 2018 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (3) trimestres.

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juillet-Sept	Oct-December	TOTAL	
					Semaines	En %
<b>Recherches</b>	<b>2,50</b>	<b>2,50</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>7,00</b>	<b>16,67</b>
Thématiques	2,00	2,00	0,50	0,50	5,00	12,50
Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	4,17
<b>Publications</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,75</b>	<b>0,75</b>	<b>3,50</b>	<b>9,72</b>
PED	0,50	0,50	0,25	0,25	1,50	4,17
BUPED	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
LPE	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
<b>Formation</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>	<b>3,00</b>	<b>8,33</b>
Internes CAPEC	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	8,33
Cadres administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Séminaires et Conférences</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>	<b>1,00</b>	<b>2,78</b>
Internes CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Externes publiques	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
<b>Administration CAPEC</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>3,00</b>	<b>2,00</b>	<b>9,00</b>	<b>25,00</b>
Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	5,55
Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	19,44
<b>Sous Total Activités CAPEC</b>	<b>6,75</b>	<b>6,75</b>	<b>5,50</b>	<b>3,50</b>	<b>22,50</b>	<b>62,50</b>
<i>En % du Total Global</i>	<i>62,79</i>	<i>62,79</i>	<i>64,70</i>	<i>58,33</i>	<i>62,50</i>	
<b>Enseignements</b>	<b>4,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,50</b>	<b>11,50</b>	<b>31,94</b>
<b>Congés</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>	<b>5,55</b>
<b>Sous Total hors CAPEC</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>3,00</b>	<b>2,50</b>	<b>13,50</b>	<b>37,50</b>
<i>En % du Total Global</i>	<i>37,21</i>	<i>37,21</i>	<i>35,30</i>	<i>41,67</i>	<i>37,50</i>	
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>10,75</b>	<b>10,75</b>	<b>8,50</b>	<b>6,00</b>	<b>36,00</b>	<b>100,00</b>



## ANNEXE 2 : CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2018

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 <sup>er</sup> Trim.			2 <sup>ème</sup> Trim.			3 <sup>ème</sup> Trim.			4 <sup>ème</sup> Trim.		
					Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Etudes et recherches	Finaliser les études de 2016															
	Réaliser 05 études pour 2018															

## CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2018 (suite)

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 <sup>er</sup> Trim.			2 <sup>ème</sup> Trim.			3 <sup>ème</sup> Trim.			4 <sup>ème</sup> Trim.		
					Jan.	Fev	Mar	Avr	Mai.	Juin.	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
<b>Publications</b>	Publier les études de 2016	Publication de Politique Economique et Développement														
	Publier les études de 2017 et 2018	Publication du Bulletin de Politique Economique et Développement  Publication de Lettres de Politique Economique														

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2018 (suite)

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 <sup>er</sup> Trim.			2 <sup>ème</sup> Trim.			3 <sup>ème</sup> Trim.			4 <sup>ème</sup> Trim.		
					Jan.	Fev	Mar	Avr	Mai.	Juin.	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Déc.
<b>Séminaires de dissémination, forum, interface et gouvernance</b>	Accroître la visibilité de la CAPEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Séminaires de dissémination</li> <li>- 1 Prix d'Evaluation d'Or</li> <li>- 2 réunions du Comité de Pilotage</li> </ul>														
<b>Mobilisation des ressources</b>	Etudes et recherches à titre onéreux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soumission aux appels d'offres</li> <li>06 nouvelles études</li> <li>12 études à réaliser (06 de 2017 + 06 de 2018)</li> </ul>														
<b>Autres activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Audit de la gestion janvier-décembre 2015</li> <li>Réunions internes – Séminaires internes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier la gestion de l'exercice de 2015</li> <li>Mettre en œuvre le programme et en faire le suivi</li> </ul>														

